



Justice pour Nahel et appel pour la jeunesse populaire - rdv samedi 8 juillet à Bourg, Mâcon, Lyon...

jeudi 6 juillet 2023, par [CGT educ'action](#)



Un policier a fait usage de son arme et a tué un adolescent, vraisemblablement après un refus d'obtempérer, ce mardi 27 juin 2023, à Nanterre. Le conducteur était âgé de 17 ans. C'est un drame. Au sein de la CGT, la CGT Educ'action de l'Ain adresse toutes ses condoléances aux proches de Nahel et apporte son soutien à sa famille dans son combat pour que justice soit faite.

La CGT rappelle qu'en 2022, 13 personnes ont perdu la vie après un refus d'obtempérer lors de contrôles routiers [\[1\]](#) et elle appelle, unitairement, à des marches citoyennes le samedi 8 juillet dans toute la France et les territoires ultra-marins (**rdv de manifs locaux + bas**).

Lire ci-dessous quatre communiqués confédéraux et unitaires, en cliquant sur l'image :

Drame à Nanterre : les pouvoirs publics doivent réagir !

Un policier a fait usage de son arme et a tué un adolescent, vraisemblablement après un refus d'obtempérer, ce mardi 27 juin 2023, à Nanterre.

Le conducteur étant âgé de 17 ans. C'est un drame.

La CGT adresse toutes ses condoléances aux proches de Nahel et apporte son soutien à sa famille dans son combat pour que justice soit faite.

Ce drame ne peut être ni banalisé, ni minimisé.

La vidéo, authentifiée par l'AFP, montre que le policier a tiré à bout portant depuis le côté du véhicule. Les éléments des enquêtes ouvertes sur les faits doivent être rendus publics au plus vite, afin que la vérité soit établie.

Rappelons qu'en 2022 13 personnes ont perdu la vie, après un refus d'obtempérer lors de contrôles routiers. Les leçons n'ont pas été tirées.

La responsabilité du gouvernement est, de fait, pleinement engagée pour que la justice soit rendue au plus vite et que des mesures fermes empêchent dorénavant de tels actes inqualifiables.

Pour la CGT, il est nécessaire de procéder à une profonde réforme de l'usage de la force publique, de son cadrage et du fonctionnement global du service public de la police. Nous revendiquons notamment que l'inspection générale de la police nationale (IGPN) devienne une autorité administrative indépendante.

La police nationale est un service public qui doit être au service de la garantie des libertés et des droits fondamentaux des citoyens.

Ce drame nous rappelle combien il est nécessaire d'ouvrir l'indispensable débat démocratique sur ce service public, avec l'ensemble des acteurs nous concernés, les citoyens mais et usagers.

Montreuil, le 28 juin 2023



Appel pour la jeunesse populaire

La mort dramatique de Nahel à Nanterre a mis en lumière les tensions toujours très fortes dans les quartiers populaires de France qui dépassent le seul cadre des violences policières et sont liées aux injustices et discriminations subies au quotidien. Elles nécessitent une réponse politique de court et de long terme.

Nous, signataires de cette tribune, sommes convaincu·es que l'avenir de la société se joue dans la place qu'elle parvient à faire, notamment à toutes les jeunesse. Nous exigeons un plan ambitieux qui permette de sortir par le haut d'une situation que les gouvernements actuel et passés ont contribué à créer et ont laissé dégénérer.

Une grande partie de la jeunesse subit le racisme au quotidien, victime de préjugés, de discriminations, et de violences. Un climat idéologique d'ensemble stigmatise en particulier les musulman·es ou celles et ceux qui sont perçus comme tels et notamment les jeunes. C'est cette situation-là qui ne peut plus durer.

Dans les quartiers populaires notamment, les rapports entre la police et la population, particulièrement les jeunes, sont conflictuels et discriminants. Il est prouvé, par exemple, que les jeunes hommes perçus comme arabes ou noirs ont 20 fois plus de probabilité d'être contrôlés par la police que les autres. Nous demandons l'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par la police. Nous demandons la fin de la seule réponse répressive par la police dans les quartiers. Nous nous prononçons également pour la création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits. Nous revendiquons la création d'un organisme indépendant de contrôle, en remplacement de l'IGPN, et nous sommes favorables à la création et la promotion d'une plateforme en ligne permettant de déposer images et vidéos de potentielles violences policières. Nous demandons le retour des services de prévention spécialisés avec l'embauche massive d'éducateurs et d'éducatrices de prévention (dit « de rue ») diplômés et formés pour prévenir les conflits entre jeunes, entre les jeunes et le reste de la population, et faire de l'accompagnement éducatif.

La relégation sociale de la jeunesse populaire est le résultat de politiques qui ont trop souvent oublié la jeunesse et participé à sa marginalisation. Les services publics, en premier lieu, l'école, ont subi des années de suppressions d'emplois qui ont aussi touché les établissements les plus défavorisés. Dernière les discours prétendument volontaristes,

Mort de Nahel : le gouvernement doit créer les conditions de l'apaisement

Après la mort de Nahel et l'implosion de colère illégitime y faisant suite, la CGT condamne les violences, les surenchères sécuritaires et les appels factieux qui se font jour.

Des personnes sont mortes en Guyane, en Seine-Maritime, ou ont été gravement blessées. De nombreux lieux de travail ont été dégradés ou détruits et parmi eux des services publics essentiels à la vie en commun. Des salariés et agent.es ont été victimes de violences dans l'exercice de leurs missions.

La CGT appelle les employeurs à mettre en place les dispositions nécessaires pour protéger les personnes les exposées et adapter les horaires de travail aux restrictions de circulation des transports.

Face à cette situation explosive, les orientations politiques données par les ministères de l'Intérieur et de la Justice ne concourent pas à l'apaisement et la désescalade nécessaires. Au contraire, ils font le terrain de l'extrême-droite qui instrumentalise la violence pour banaliser ses idées et menacer notre démocratie.

Pour sortir de la spirale destructrice de la violence, la CGT demande, en premier lieu – et c'est une condition incontournable – que la justice soit faite pour Nahel. Il faut abroger la loi de 2017 qui autorise la police à tirer en cas de refus d'obtempérer et créer une autorité de contrôle de la police réellement indépendante. Nous demandons, aussi, que les services de police et de gendarmerie mettent immédiatement en œuvre des actions de désescalade et que les préfetures garantissent les libertés de réunion, de manifestation et de circulation.

Au-delà, des chantiers de fond doivent être ouverts immédiatement pour :

- refonder notre police républicaine et son lien à la population, avec l'engagement d'un travail de fond en matière de formation, de management et de dynamique de maintien de l'ordre ;
- mener une politique active et ferme de lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination dans les services publics et dans la société ;
- créer d'urgence un plan de renforcement et de financement des services publics à hauteur des besoins sur tout le territoire, dans une perspective de justice et de mixité sociale ;
- donner à l'école les moyens matériels et humains de permettre à chaque enfant, où qu'il ou elle grandisse en France, de devenir un.e adulte libre et responsable pour se réaliser pleinement en tant que personne, sur son lieu de vie comme au travail ;
- résoudre la crise sociale et politique qui s'exprime en France sous diverses formes depuis plusieurs années maintenant, avec des actes de solidarité, de revalorisation du travail et de lutte contre la précarité à rebours des politiques menées par le gouvernement.

KilouèsPourNahel

Morlaix, le 1^{er} juillet 2023

Relations presse confédérales | 01 55 62 62 64 | presse@cgf.fr
© 2023 servicepresse.cgt.fr

Notre pays est en deuil et en colère.

Notre pays est en deuil et en colère. Le meurtre de Nahel tué par un policier à bout portant à Nanterre, a mis à nu les effets de décennies de politiques publiques discriminatoires et sécuritaires ciblant notamment les quartiers populaires et la jeunesse qui y grandit et particulièrement les personnes racisées et précaires. L'escalade des violences est une injustice et doit cesser. La conception essentiellement répressive de la police, et l'évolution législative de 2017 sur l'usage des armes de service, aggravaient ce que la population vit et subit que ce soit en termes de discriminations et de pratiques racistes.

Les tensions entre population et police viennent de loin et s'inscrivent dans une histoire marquée d'injustices, de préjugés, de violences, de discriminations, de ségrégation... et d'un racisme systémique qui traverse l'ensemble de la société et qui n'est toujours pas éradiqué.

Les habitants des quartiers concernés et notamment les femmes paient bien souvent seul.es les cancanes en termes de services publics. C'est bien la régression de ceux-ci, l'école, les lieux de partage et de culture, sportifs, la poste, les administrations etc. et le recul du soutien de l'Etat au tissu associatif qui ont largement contribué à marginaliser ces quartiers et des territoires entiers bien au-delà, particulièrement dans les Outre-mer.

L'abandon de ces populations du quartier est aggravé par le contexte économique d'appauvrissement, d'inflation, de hausse des loyers, des prix l'énergie et la réforme de l'assurance chômage. Les inégalités sociales touchent particulièrement les enfants et les mères isolées. C'est ce que montrent les révoltes qui ont secoué les quartiers populaires depuis quelques jours en réaction à la tragédie de Nanterre.

En plus de décennies de détresse d'une politique du maintien de l'ordre, de lois sécuritaires (loi sécurité globale, loi séparation...) et de mesures d'exception, nous assistons depuis quelques jours à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive. Le personnel de mises en détention préventives systématiques avec des peines de plus en plus lourdes n'est pas acceptable !

L'urgence n'est pas celle de la répression qui ne fera que renforcer l'extrême-droite et fera reculer une fois de plus les droits et libertés.

L'apaisement durable n'est possible que si le gouvernement prend les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence de la situation et aux exigences des populations concernées.

L'ONU a critiqué à plusieurs reprises les politiques sécuritaires et les problèmes institutionnels de racisme en France, en particulier dans les forces de l'ordre.

Ce sont les discriminations qui sont un poison toxique qui déstabilise l'idée même d'égalité et sème la division.

L'extrême droite en fait son lit pour diviser toujours davantage la société. Nous lançons l'appel à la guerre civile contre les quartiers populaires et la qualification des personnes qui en sont issues de « nazis » par des syndicats de policiers.

Nous condamnons la constitution d'une cagnotte de soutien au policier qui a tué Nahel à l'initiative d'un membre de l'extrême droite et l'absence de toute action du gouvernement, mettant ainsi de l'huile sur le feu.

RASSEMBLEMENTS & MANIFESTATIONS PRÉVUS LE

SAMEDI 8 JUILLET :

- **Bourg-en-Bresse** : rdv 15h devant la préfecture
- **Lyon** : rdv 15h gare de Vénissieux (métro D). [+ d'infos ici !](#)
- **Mâcon** : rdv 11h place Lamartine. À l'initiative du Groupe antifasciste Mâcon et environs. + de détails ci-dessous [et ici](#).



Notes

[1] Pour aller plus loin :

- [*"Pourquoi personne n'en parle ?" 15 jours avant Nahel, Alhoussein, 19 ans, a été tué par la police à Angoulême.*](#) David Perrotin, *Mediapart*, 30 juin 2023
- [*Le nombre de morts liées à une intervention policière a atteint un pic en 2021.*](#) Ivan du Roy, *Basta !*, 28 juin 2023.
- [*Le nombre de personnes tuées par un tir des forces de l'ordre a doublé depuis 2020.*](#) Ivan du Roy, Ludovic Simbille, *Basta !*, 28 juin 2023.
- [*Sebastian Roché : "Le problème des tirs mortels lors de refus d'obtempérer est systémique en France".*](#) Paul Ackermann, *Le Temps*, 28 juin 2023